

CAPA **Métiers de l'agriculture**

« Ruminants, grandes cultures »

RNCP25306 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE Décret n° 2015-555 du 19 mai 2015



La filière agricole recherche des salariés pour couvrir des postes en exploitation de polyculture élevage et plus particulièrement en élevage laitier et dans les services de remplacement. Dans le secteur des productions animales, l'ouvrier assure des activités liées à la conduite d'un ou plusieurs élevages. Celles-ci concernent essentiellement l'alimentation, le suivi de la reproduction et de l'état sanitaire ainsi que les interventions qui s'y rapportent.

PUBLIC CONCERNE :

- Jeunes issus de 3^{ème} classique ou SEGPA,
- Demandeurs d'emploi,
- Personnes ayant un très bon contact avec les animaux et une volonté de travailler en contact avec la nature.



PREREQUIS :

- Connaissance du milieu, bon contact avec les animaux,
- Le sérieux et la motivation professionnelle sont des atouts majeurs,
- Il faut également présenter des aptitudes physiques pour ce métier et pouvoir gérer de la mobilité.

OBJECTIFS, APTITUDES ET COMPETENCES :



- Réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage,
- Réaliser des travaux liés à l'alimentation de l'élevage,
- Réaliser des travaux de suivi des cultures de l'implantation à la récolte et au conditionnement,
- Réaliser des observations et des opérations d'entretien des cultures et de préservation des sols,
- Réaliser des travaux mécanisés des cultures,
- Réaliser des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments.

CONTENU DE LA FORMATION

- Modules généraux :
Français, mathématiques, anglais, histoire, géographie, éducation socio-culturelle, sport,
- Modules professionnels :
 - MP1 : Insertion du salarié dans l'entreprise,
 - MP2- Maintenance des matériels, installations et bâtiments,
 - MP3 Ruminants :
 - Alimentation des animaux,
 - Suivi sanitaire des animaux,
 - Conduite de matériel,
 - Mise en œuvre des opérations de conduite des cultures ou de pâturage destinés à l'alimentation des animaux,
 - Conduite de la reproduction et soins aux jeunes,
 - Réalisation de la traite dans le cadre d'un élevage laitier.
 - Module d'approfondissement « Grandes cultures » :
 - Exécution d'opérations techniques liées à la conduite des grandes cultures.

METHODES MOBILISEES :

- Apports théoriques en salle de formation avec prise en compte du vécu en entreprise,
- Un travail pédagogique est réalisé par thème, spécifiquement en relation avec les activités des exploitations en lien avec la saison,
- Travaux pratiques et mises en situation en élevage et sensibilisation à la sécurité,
- Formation alternée de périodes à la MFR et de périodes en élevage.

DELAIS D'ACCES :

L'inscription aux tests de positionnement est possible dès mars à décembre de l'année en cours.
La formation **CAPA Métiers de l'agriculture** démarre le 26 août 2024 et se termine 30 juin 2026.

DUREE :

La formation dure 2 ans avec 800 heures à la MFR (soit 12 semaines par an) et des temps en entreprise.

En statut scolaire : 28 semaines de stage par an dont, 26 semaines en exploitation avec support ruminants et grandes cultures (1 ou 2 lieux de stage) et un stage découverte dans une autre production.

En statut apprentissage : il faut avoir signé un contrat de travail avec un employeur (exploitation agricole avec support « ruminants et grandes cultures »).

TARIF(S)2024-2025

Pour les apprentis, la formation est totalement prise en charge par l'OPCO pour un montant de 6 039 €. Les frais d'hébergement et de restauration sont de **85€** par semaine pour les internes et de **18€** par semaine pour les ½ pensionnaires.

Pour les scolaires, le tarif pour l'année scolaire est de **2033 €** en internat (possibilité de demi-pension), comprenant l'adhésion à l'association, les activités pédagogiques, interventions, visites, voyage d'étude. Il est possible d'obtenir des bourses calculées d'après le revenu fiscal de référence de 2023.

MODALITES D'EVALUATION :

Les compétences acquises sont validées par des évaluations en cours de formation et par une épreuve finale orale. **L'examen : 80 % en contrôle continu et 20% en épreuve finale.**

PASSERELLES ET DEBOUCHES POSSIBLES :

☞ **Poursuite d'études vers diplôme ou titre de niveau IV** (permettant l'installation) :

- Possibilité d'accéder directement en 1^{ère} Bac pro (élevage, agroéquipement ou céréales),
- T.E.A. (Technicien Entrepreneur Agricole) en alternance avec contrat d'apprentissage de 2 ans.



☞ **Entrée dans la vie active en exploitation agricole, Entreprise de travaux agricoles, services de remplacement.**

RESULTATS AUX EXAMENS :

100 % de réussite depuis les 5 dernières années.



ACCESSIBILITE ET ADAPTATION AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

- Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap, contactez notre référent handicap, LEROY Eric.

RESPONSABLE DE L'ACTION/CONTACT :

M. Eric LEROY – Directeur

MFR d'ALENCON Tél : 02 33 82 69 47 – mél : mfr.alencon@mfr.asso.fr

8 rue Giroye – 61000 ALENCON

Mél : mfr.alencon@mfr.asso.fr Site : www.mfralencon.fr

Ape :8559A Siret 40003839400021